



délai max entre la vente d'un bien et la réception du produit de la vente

Par **gégé le marin**, le **27/06/2022 à 10:33**

Vendu par notaire un appartement en date du 22/06/2022. Selon le notaire, l'acquéreur n'a pu débloquer les fonds à cette date et j'attends toujours le produit de la vente.

Par **Visiteur**, le **27/06/2022 à 10:39**

Bonjour et .. merci. ça aide aussi pour avoir une réponse correcte du notaire.

Les fonds doivent être versés sur le compte du notaire au moins 24h avant la signature.

Si ce n'est pas le cas, la signature n'a pas lieu.

Par **gégé le marin**, le **27/06/2022 à 14:58**

Merci et désolé, je suis un peu tendu par cette affaire!.

Par **Visiteur**, le **27/06/2022 à 16:07**

Si l'acquéreur n'a pas versé le prix, la vente n'a pas eu lieu.

Pouvez vous recopier la réponse exacte du notaire ?

Par **gégé le marin**, le **27/06/2022 à 17:49**

Aucune réponse écrite de la part du notaire. Ne pouvant me déplacer, je lui ai donné procuration pour la vente. Je viens de le rappeler. Il m'a dit que le produit de la vente était sur son compte et qu'il me le virerait dans la semaine...

Copie du dernier mail:

Monsieur,

Pour faire suite à votre mail, vu que la vente est passé entre le 22/06/2022 et le 23/06/2022, le décompte reste inchangé.

La comptable de l'Etude se charge de faire le virement, vous l'aurez courant semaine prochaine.

Restant à votre disposition,

Bien cordialement.

P°/ Me MAUBREY

Mlle Ludivine LAVERDET

Diplômée 1er Clerc de notaire

1 avenue Jean Jaurès

46200 SOUILLAC

Tél : 05.65.37.80.85

Merci pour votre avis!

G.SALICHON

Par **Visiteur**, le **27/06/2022 à 18:30**

Ce serait mieux de masquer les données personnelles.

Ce mail n'a rien à voir avec votre question initiale. Vous aviez mal compris.

Vous aurez l'argent semaine prochaine.